

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 631

Artikel: Tell quel : de l'eau (froide) dans la bière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grande cohérence: plusieurs d'entre elles ont longuement hésité avant de donner leur accord au projet d'arrêté destiné à les prémunir contre les conséquences d'opérations relativement risquées. De leur côté, les entreprises exportatrices et les organisations économiques — syndicats de travailleurs compris — avaient réservé un accueil très positif au demi-milliard de francs promis...

Pour l'heure, on n'en est toutefois plus — ou pas encore — là. Il s'agit plus modestement des 350 millions destinés au financement des mesures économiques et commerciales, en premier lieu des crédits mixtes!

Malgré la technicité du sujet, et l'urgence d'aboutir (puisque le crédit actuel sera épuisé dans le courant

de l'été), on ose espérer un débat de fond sur l'essence de l'aide économique au développement. On se surprend même à rêver que la discussion fera apparaître le sens et les effets d'une mainmise sans cesse plus accentuée de l'Economie publique et privée sur les fonds réservés à l'aide internationale. Cette réflexion et cette prise de conscience sont plus nécessaires que jamais après les propos aussi nets que contrastés tenus récemment devant le Conseil national par MM. Pierre Aubert et Fritz Honegger. Le premier a parlé des droits de l'homme, qui priment tout, et le second des mesures économiques extérieures (protectionnistes), qui se situent au niveau d'un intérêt autrement prépondérant: celui de la liberté d'un commerce et d'une industrie débarrassés des risques de leur métier.

ONDES AUSTÈRES

Les petits cadeaux de Leo Schürmann

Finalement, ce qui a découragé les oppositions les plus féroces à l'introduction d'un troisième programme à la radio romande, c'est qu'il ne coûterait rien, plus exactement que la direction centrale de la SSR prendrait à son compte le million et demi de dépenses annuelles prévues pour l'expérience (droits d'auteurs non compris). Garantie «caisse noire» pour deux ans, et pour la troisième année... on verrait bien. Un cadeau à la Romandie, cela ne se refuse pas! Merci, M. Léo Schürmann, pour Couleur 3; notre patron qui êtes à Berne, donnez-nous nos ondes colorées chaque jour (et chaque nuit).

Un cadeau, c'était trop beau pour être vrai. Il fallait bien que ça se paie d'une manière ou d'une autre. Qui cherche trouve: voici le détournement financier par lequel ce fameux million et demi pourrait réintégrer la poche fédérale de la SSR plus rapidement encore que nous n'aurions su l'imaginer dans nos rêves d'austérité les plus fous.

A votre choix!

Détour N° 1. La direction générale de la SSR, ayant serré la vis à l'administration (offensive Adminus), s'attaque en une deuxième étape aux programmes. C'est une circulaire post-budgétaire qui fixe les «économies» pour cette année encore: il faudrait raboter Fr. 500 000.— à la radio, le double à la télévision.

Sur RSR I, se résignera-t-on à avancer au mois d'octobre la traditionnelle revue bon marché des «meilleurs moments» de l'année radiophonique? Et à la Télévision romande, envisagera-t-on une reprise supplémentaire «à la carte», pour tous ceux qui étaient pris par l'une ou l'autre des chaînes françaises lors des premières diffusions?

Toujours selon cette fameuse circulaire, 1982 n'est que le début du combat et on n'en restera pas là: l'année prochaine, en tout cas 3% de diminution des crédits affectés aux programmes radiophoniques. Le million et demi sera vite récupéré...

Détour N° 2. Une ponction plus radicale encore dans les caisses des sociétés régionales: à partir de cette année, et contrairement à un usage bien établi, ce sont ces sociétés régionales et non plus l'organisation centrale qui paieraient la compensa-

tion du renchérissement au personnel. Les calculs sont vite faits: à 5% au minimum de rattrapage du pouvoir d'achat, les millions accordés pour l'entretien de Couleur 3 sont encore une bonne affaire pour M. Schürmann.

Couleur 3? Un bienfait n'est jamais perdu.

TELL QUEL

De l'eau (froide) dans la bière

«Tell quel», le magazine d'information suisse de la TV romande, nous emmenait, dans sa dernière édition, dans les égouts de la ville de Fribourg. Une leçon de choses bienvenue sur l'envers du décor. Des problèmes que les lecteurs de DP connaissent bien: l'absurdité du tout-à-l'égout, le gaspillage de l'eau, l'échec du système d'épuration centralisé.

Des égouts, on est passé dans le bureau du directeur de Sibra (Cardinal), bière et boissons gazeuses. Cette entreprise ne se conforme pas encore en tous points aux normes de la protection des eaux. Elle rejette ainsi parfois dans les canalisations des eaux usées à une température de 90°... Mais qu'on se rassure, une solution est proche: le directeur annonce fièrement que les rejets illégaux seront mélangés à des eaux plus froides. Et le tour sera joué!

Faut-il comprendre que Cardinal va dissiper dans l'atmosphère cette chaleur indésirable?

Où la protection des eaux devient une monstruosité énergétique.

NB. Résultats «satisfaisants» du groupe Sibra pour l'exercice 1980/1981, annonce-t-on. Plus exactement, une augmentation d'un peu plus de 23 millions de francs de chiffre d'affaires (accroissement des ventes et hausse des prix), et un bénéfice consolidé qui atteint 10,1 millions, soit une progression de près d'un million. Le profit tout de suite, la protection de l'environnement plus tard, quand on pourra.